



SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME,
DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE, MADAME WADIDIE FOUNE COULIBALY

31 Juillet, Journée Panafricaine des Femmes, Edition 2021.

- THEME : " Femmes et Filières Porteuses soutenues par la Diaspora "
- LIEU : Centre International des Conférences de Bamako, Salle Djélibaba Sissoko

- DATE : Samedi 31 juillet 2021
- HEURE : MISE EN PLACE TERMINEE 09H30 mn



Canada



L'ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI
VENDREDI 30 JUILLET 2021 60^È ANNÉE N° 19449

300 FCFA

www.essor.ml

**Prix du pain
LA BAGUETTE RESTE
À 150 ET 250 FCFA**

Lire en page 16

États généraux de la formation professionnelle LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

La rencontre sera l'occasion de faire l'état des lieux afin d'améliorer la cohérence et l'efficience dans un contexte de renouveau de la gouvernance dans l'action publique



**CREDD 2019-2023 ET ODD
LES ACTEURS FONT LE BILAN**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION (MUHDAP)

UNITE D'EXECUTION DU PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES
ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (PAFDD/SWEDD)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET -RECRUTEMENT D'UN CABINET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MON-
DIALE

SELECTION D'UNE ONG/ASSOCIATION OU CONSORTIUM D'ONG/ASSOCIATION
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PREVENTION ET DE REPONSES AUX VIO-
LENCES BASEES SUR LE GENRE

AMI N°00000QC/2021

N° Crédit : Crédit N° IDA 66610 et Don N° IDA6400-ML
Convention AFD N° CML 1467 01-B

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu de l'Association Internationale de Dé-
veloppement (IDA) et de l'Agence Française de Développement (AFD), une enveloppe
d'un montant de 71 millions de dollars pour financer le coût du projet Autonomisation des
Femmes et le Dividende Démographique au Sahel. Le projet est une initiative régionale des
Gouvernements de neuf (09) pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina-Faso,
Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et le Tchad) pour faire face aux
défis socio-démographiques et de développement auxquels ils sont confrontés. Le projet a
démarré en 2015 et bénéficie d'une nouvelle phase d'extension sur la période 2021-2024,
compte tenu des résultats probants obtenus sur la phase 1.

Le Gouvernement du Mali, a décidé d'utiliser une partie des financements pour effectuer
des paiements au titre du contrat relatif à la sélection d'une ONG ou consortium d'ONG ou
Association pour la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les VBG dans les zones
d'interventions de la phase2 du SWEDD.

L'objet de la mission de l'ONG/association ou consortium d'ONG/Association est d'accom-
pagner l'Unité de Coordination du projet Autonomisation des Femmes et dividende dém-
ographique au Sahel - phase 2 dans la mise en œuvre opérationnelle des activités du plan
de prévention et de réponses aux VBG dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso,
Ségou, Mopti et la périphérie de Bamako sur la période 2021-2024.

Spécifiquement, il s'agit de :

- 1) assurer la prévention des violences basées sur le genre à travers l'accroissement de la
disponibilité et de l'utilisation des services de prévention et l'appui au MPFEF et ses struc-
tures décentralisées ;

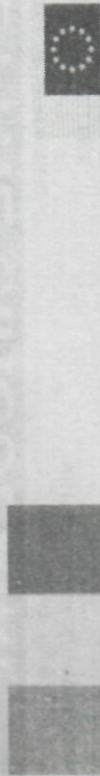
- 2) réaliser les actions de communication pour le changement social et de comportement en
matière de lutte contre les VBG et autres pratiques néfastes ;

- 3) assurer la prise en charge holistique de qualité (médicale, psychosociale, juridique et sé-
curitaire) des personnes survivantes des violences basées sur le genre ;

- 4) renforcer le plaidoyer pour un environnement favorable à la protection des filles et des
femmes contre toutes les formes de violences basées sur le genre, y compris pour l'adoption
et l'application de mesures de lutte contre les VBG et de l'avant-projet de loi contre les VBG.

- 5) recruter, former et mobiliser les équipes d'exécution (coordinateurs, experts, avocats et

AVIS DE MARCHÉ



AVIS DE MARCHÉ POUR UN APPEL D'OFFRES RESTREINT INTERNATIONAL

Assistance technique pour le renforcement des capacités du
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Mali
dans la gestion des subventions des intrants et équipements
agricoles et en particulier celles de ses Directions Nationales

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération interna-
tionale, Ordonnateur National du FED, en rapport avec le Minis-
tère du Développement Rural, envisage d'attribuer un marché de
service d'Assistance technique pour le renforcement des capaci-
tés du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du
Mali dans la gestion des subventions des intrants et équipements
agricoles et en particulier celles de ses Directions Nationales, fi-
nancé par l'Union européenne / FED.

L'avis de marché peut être téléchargé sur les sites de :

- Union européenne : <https://ec.europa.eu/europeaid/prag/docu-ment.do?isAnnexes=true>

- CONFED :
www.confedmali.net

La date limite de remise des candidatures est fixée au mercredi
18 août 2021 à 10h00 mn à l'adresse ci-dessous indiquée :

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED (CONFED)
s/c

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Inter-
nationale

Ordonnateur National du FED-Direction Europe
Quartier Koulouba-Bamako, République du Mali.

ANNONCE LEGALE

AVIS: Réserve de propriété
FSD Conseils : Cabinet d'Avocats Tél : 20 29 41 04, Hamdallaye ACI

2000, Immeuble Conseil Malien des Chargeurs, 3ème étage.
Suivant acte sous seing privé, Contrat de vente de véhicules en date du 09/11/2020 et l'avenant N°1 en date du 17 juin 2021 portant sur vingt (20) camions tracteurs de marques Renault Trucks, modèle K 440 T6X4 HEAVY.34 E3 EMPT 3.2 et vingt (20) citernes SIEVERING :

- La Société Française de Commerce Européen (« **SFCE** »), société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 18, rue Troyon – 92316 Sèvres, France, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 333 520 591, représentée par Monsieur Marc Hirschfeld en sa qualité de Directeur Général « le Vendeur »

Et
- **CORRIDOR** De Commerce De Produits Pétroliers – NIF 085126812D, société anonyme de droit malien avec administrateur général, au capital de 10.000.000 FCFA, ayant son siège social à Daoydabougou face à l'hôtel Colibri, Bamako, Mali inscrite au registre du commerce sous le numéro MA-BKO-2013-B-4699, représentée par Monsieur Ousmane Djigué en sa qualité d'Administrateur Général « l'Acheteur »,
ont convenu que le Vendeur (et à compter de la cession de la créance Bpifrance SA, tel que précisé ci-dessous) conservera la propriété des biens objet de la vente jusqu'au paiement effectif par l'Acheteur de la totalité du prix en principal et accessoire, et ce dernier s'interdit de vendre ou de transférer de quelque manière que ce soit les Produits jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire sauf accord préalable écrit du Vendeur.

La réserve de propriété bénéficiera également à Bpifrance SA (anciennement dénommée Bpifrance Financement SA), société anonyme de droit français, ayant son siège social 27-31, avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort cedex, immatriculée sous le numéro 320 252 489 RCS Créteil, à compter de la cession de créance au titre de la convention de cession de créance sans recours en date du 25 juin 2021 en sa qualité de cessionnaire.

L'inscription a été mentionnée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Bamako sous le numéro : **MA-BKO-2021-S-7685** à la date du 27/07/2021 pour une durée de 10 ans, renouvelable jusqu'au remboursement complet du crédit fournisseur.

La présente publication a pour but de consacrer une large diffusion de la réserve de propriété en plus de celle déjà effectuée au RCCM de Bamako. Pour tout renseignement complémentaire sur les véhicules concernés, merci de prendre contact avec le Cabinet d'Avocats FSD Conseils dont les contacts figurent ci-dessus.

L'Unité d'exécution du projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel invite les ONG et associations de développement admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les structures intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises. Les critères d'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Les preuves de l'établissement de la structure en tant que ONG à travers l'accord cadre ou association à travers le récapitulé : **10 points**

- Les capacités logistiques de la structure (bureau physique, équipements de base : ordinateurs, imprimantes) : **05 points**

- L'expérience dans la zone d'intervention du projet : régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et la périphérie du district de Bamako : **05 points**

- L'expérience générale de la structure en matière d'interventions en direction des couches vulnérables en milieu rural, péri-urbain ou urbain (au moins 5 ans de pratiques de développement) : **30 points**

- L'expérience spécifique dans la lutte contre les VBG, MGF et les mariages d'enfants avec une expertise dans le référencement des cas, la prise en charge des survivantes aux plans juridique et judiciaire, psychosocial et médicale et la réinsertion socio-économique : **50 points**

Chaque expérience similaire sera accompagnée d'une preuve de sa réalisation par la structure soumissionnaire (copie de l'accord de financement, attestation de bonne fin d'exécution de l'action, ou tout autre élément de preuve de la mission). Les missions similaires qui ne sont pas accompagnées de preuves ne seront pas prises en compte.

Il est porté à l'attention des structures que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le recrutement se fera suivant la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) conformément aux Directives de la Banque Mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (Section V édition Janvier 2011 révisé Juillet 2014). Une liste restreinte sera constituée par projet et une structure peut faire partie des trois listes si elle a les qualifications nécessaires.

Les ONG et associations intéressées peuvent obtenir les informations supplémentaires aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures : Unité d'Exécution du Projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (PAFDD/SWEDD), Immeuble ATATA BABY Avenue du Mali Rue 266 Porte 2158, Bureau 302, 2^{ème} étage, ACI 2000 Bamako, près rond-point Bougie-BA, Téléphone (00223) 20 23 01 95/63 76 90 16 E-mail : fdiaou@sweddmali.org ou kabad@sweddmali.org

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011 révisé en juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les manifestations d'intérêt rédigées en français et portant la mention « Manifestation d'intérêt pour la sélection d'une ONG/Association pour la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les VBG » doivent parvenir sous pli fermé, en trois exemplaires dont un original à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le Vendredi 20 août 2021 à 10 heures TU.